

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service maritime et littoral Unité encadrement et contrôle des usages

Arcachon le 13 août 2021

AVIS AUXNAVIGATEURS

DU BASSIN D'ARCACHON

N° 22-2021

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés que la structure flottante mise en place le 9 avril 2021 par le Parc naturel marin du bassin d'Arcachon sur le site de GRAOUERES dans le cadre d'un projet de collecte et d'incubation d'oeufs de seiches (avis aux navigateurs N°15-2021), a été retirée.

L'administratrice des Affaires Maritimes
Sarah MAUREL
Chaffe de l'unité Encadrement
et Contrôle des Usages